

OFFRE D'ACHAT

MANDAT Nº 136

Cachet de l'agence :

Ajouter une image (centrée)

REACTIVE IMMO

TRANSACTION - LOCATION - GESTION LOCATIVE Siège Social 9B Place de la Collégiale 87210 Le Dorat CPI 87012017000020557 délivrée par la CCI de Limoges RCS 511164352 Garantie Financière 110000€ QBE Paris reactive.immo.limousin@gmail.com

Représentée par: chloe maisonnier

		sou			
NIO	100				
1.40	U.S	SOL	I D D I	On	00

Monsieur Duet domicilié au 122 boulevard Richard Lenoir, 75011 Paris,né le 25 septembre 1972 à Vincenne (94) Madame Vella Elodie au 1 rue du général Leclerc, 28230 Epernon, née le 18 avril 1992 à Toulouse (31)

Après avoir visité, par votre intermédiaire, les biens ci-après désignés :

Maison d'habitation se situant au 14 rue ledru rollin 87300 Bellac représenté aux cadastre section AZ 304 302

appartenant à : Mme. PERCHERON NÉE SERR CAROLE / M. PERCHERON PASCAL

faisons offre d'achat, sous réserve de l'acceptation des propriétaires, au prix de :

28 500 €vingt huite mille cinq cent euros

Si notre offre est acceptée par les propriétaires, la transaction devra avoir lieu aux conditions ordinaires et de droit notamment aux CONDITIONS

Ces biens seront, le jour de signature de l'acte de vente, libres de tous privilèges et hypothèques quelconques.

Nous les prendrons dans l'état où ils se trouvent, les connaissant pour les avoir vus et visités.

La jouissance des lieux sera acquise le jour de la signature de l'acte authentique de vente, qui devra avoir lieu

En cas d'accord des propriétaires, les présentes vaudront accord définitif sur la chose et sur le prix conformément à l'article

1583 du Code civil, et vous vous chargerez d'établir ou de faire établir tous actes sous seing privé, qui annuleront et remplaceront les présentes, aux clauses et conditions nécessaires à l'accomplissement de la vente, notamment sous la condition suspensive

DÉCLARATIONS PARTICULIÈRES DANS LE CADRE DE LA LOI SRU

Les parties aux présentes déclarent chacune en ce qui la concerne avoir pris connaissance tant par elles-mêmes que par les explications qu'elles ont eues du RÉDACTEUR, de l'article L 271-1 du Code de la construction et de l'habitation modifié par la loi n°2000-1208 du 13 décembre 2000 dite loi SRU.

- le droit de rétractation prévu au dit article ne s'applique pas aux présentes pour la raison suivante (acquéreur professionnel, bien non destiné à l'habitation, ...) :
- 🔯 l'acquéreur déclare expressément destiner l'immeuble à un usage d'habitation et ne pas agir en qualité de professionnel au sens de l'article 271-1 de la loi SRU. En cas de pluralité d'ACQUEREURS, la rétractation de l'un d'eux emportera rétractation de

CONDITIONS SUSPENSIVES

- · Les présentes sont soumises à la condition que l'acquéreur verse la somme de
- à l'ordre de
- à l'occasion de la signature d'un compromis qui devra intervenir avant le
- · À ce compromis sera annexé, notamment, le dossier de diagnostics techniques.
- · Le vendeur et l'acquéreur s'engagent à ratifier ce compromis sans délai.



CONDITIONS	PARTICULIÈRES
CONDITIONS	PARTICOLILITIES

•	Olfbiri		MISSION STATE		Farmer -	
	si copropriété :	superficie	privative	(101	Carrez)	
*	si copropriete.	Subcitto				

• si terrain à bâtir : le descriptif résulte-t-il d'un bornage ☐oui ☐ non

Vos honoraires, soit la somme de : 2 500€deux mille cinq cent euros

seront, conformément au mandat, à la charge de : l'acquéreur DURÉE : l'accord des propriétaires devra intervenir dans un délai maximum de huit jours ouvrables à compter de ce jour.

, le: 23/02/2020 en exemplaires. Faità: EPERNOW

(Signer séparément chaque exemplaire).

Bon pour ventre au prix de 28500 net rendeur Vingt huit mille aing cent euros.

L'Acquéreur	(signature):
-------------	--------------

Bor pour achat au prise de l'ungt buit mille ciny ent euros (28500€)

Acceptation du Vendeur (signature et date):

..... € (mention manuscrite, en lettres et en chiffres) »

Son paux Sente an prito de 28 500 Vet Vendent vinst huit mile cinf com esros willed